

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Extension du parc à bois du site et implantation sur une partie de l'ancien parc à charbon

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom **SOLTYSIK**

Prénom **Pascal**

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

GAZEENERGIE GENERATION

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Vincent YANNOU - Directeur de la centrale de Provence

RCS / SIRET

3	9	9	3	6	1	4	6	8	0	0	0	5	7
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Forme juridique **SAS**

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
1. Installations classées pour la protection de l'environnement	a) Autres installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Extension de notre autorisation de stockage de bois plaquette sur une partie de notre stockage de charbon (zone ouest) suivant le porté à connaissance du 9 mai 2022 ci joint

Ce stockage n'engendre pas de travaux de démolition

4.2 Objectifs du projet

GAZEL ENERGIE GENERATION est autorisée à stocker 132 500 m³ de bois ronds et de plaquettes sur son site, notamment sur la zone de la Mounine et dans le bâtiment BT 400.

Un dossier de porter à connaissance a été transmis en Préfecture le 3 mai 2022 (ci-après le PAC) en vue de pouvoir stocker du bois sous forme de plaquettes sur une partie de l'emplacement libéré de l'ancien parc à charbon du site.

La réalisation du projet d'implanter une nouvelle zone de stockage de plaquettes de bois permettra de faire face aux aléas de fourniture, de rationaliser le trafic routier et de ne pas risquer de rupture d'approvisionnement qui nous conduirait à suspendre notre production d'électricité.

L'achat et la livraison de biomasse se sont considérablement compliqués ces derniers mois, rendant d'autant plus nécessaire, en cette période de tension énergétique, la possibilité de disposer d'une zone d'entreposage de plaquettes de bois supplémentaire. La très forte augmentation du prix de la biomasse au cours de ces derniers mois et la moindre disponibilité de cette matière génèrent une forte difficulté à concilier un approvisionnement en flux tendu et la garantie de la sécurité d'approvisionnement électrique qui nous est demandée par les pouvoirs publics.

En effet, 2 800 tonnes de combustibles par jour sont nécessaires pour produire 150 MWe bruts

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

afin de permettre le stockage de ces plaquettes, nous serons amenés à réaliser plusieurs phases de travaux :

1/ Terrassement

2/ Reprise des alimentations électriques pour adapter l'arrosage à la nouvelle aire de stockage, reprise des bornes incendie et mise en place de gaines électriques pour la surveillance par caméras

3/ création d'une dalle d'environ 150m² pour l'assise du convoyeur capoté supplémentaire

4/ création d'une dalle d'environ 1525m² dédiée à une la zone d'étalement

l'ensemble de ces diverses phases de travaux n'auront aucun impact sur le trafic routier

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

stockage de 80 148 m³ en 2 tas de bois plaquettes avec une zone d'étalement de 1575m²

l'ensemble en décrit dans le PAC ci joint

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est considéré comme une modification notable des installations du site, non soumis à une procédure administrative d'autorisation. le site est déjà autorisé pour le stockage extérieur de bois à hauteur de 100 000 m3, étant précisé que le stockage actuel sur le site n'est que de 70 000 m3.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
superficie globale de l'opération dont	37 686 M2
superficie voie de circulation	22 746 M2
superficie zone d'étalement	1 575M2
superficie tas 1 (pour un volume de 32 460M3)	5 415M2
superficie tas 2 (pour un volume de 47 688M3)	7 950M2

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

BP 26
13590 MEYREUIL

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

cette modification porte sur la modification des rubriques ICPE suivantes
rubrique 1532 : augmentation de la capacité actuelle de stockage de 132 500m3 à 212 648m3. (nota : la zone de stockage de la mounine passant de 100 000 m3 aujourd'hui à 70 000m 3 pour respecter le calcul des flux thermiques)
Rubrique 4801 : réduction de la capacité de stockage de 500 000 t à 60 000 t

L'autorisation la plus récente date du 20 août 2021

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites Internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	rien de trouver sur le site de la mairie concernant le bruit
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRN approuvé en mairie de meyreuil en date d'avril 2007
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le plus proche étant le site de la montagne sainte victoire
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	oui lors de l'arrosage des tas pour éviter les envols de poussières (lorsque le niveau du bassin d'orage ne permettra pas de réaliser des pompages pour limiter les consommations d'eau perdue) et au besoin en cas d'incendie dans ce cas, le prélèvement d'eau s'effectue sur le réseau de la SCP
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En 2009 lors du fonctionnement normal de la Centrale, le trafic par jour était de 205 poids lourds en moyenne pendant les heures ouvrées (07h00 à 19h00 du lundi au vendredi)essentiellement pour la livraison du charbon. En 2017, sur ce même créneau horaire le trafic est descendu à 140 camions/j. ce stockage supplémentaire devrait nous permettre de maintenir ce même nombre de camions du fait de la forte diminution du stockage de charbon (la tranche 4 n'ayant pas les mêmes besoins en ce combustible)
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	le nombre de camions/j étant supposé constant, les reprises des stocks étant réalisées avec des chargeurs (en lieu et place des chargeurs du parc à charbon), le convoyeur étant capoté, nous estimons que cette nouvelle aire de stockage n'engendrera pas des nuisances sonores supplémentaires

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>potentiellement des émissions de poussières lors des déchargements, mouvements de stocks et envois éoliens. Pour limiter cet impact, les tas seront arrosés</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>cette nouvelle aire de stockage de bois aura des rejets liquides dus à l'eau d'arrosage comme son prédécesseur à charbon. les eaux de ruissellement seront amenées au bassin d'orage où sera installée une pompe d'aspiration pour limiter les consommations d'eau brute de la SCP. il est à noter que la surverse de ce BO à lieu dans le langarié</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>non les déchets dangereux ou non dangereux produits lors des travaux de maintenance seront amenés par la ste intervenante sur les zones d'ecopoint dédiées</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

en complément des éléments déjà mentionnés dans le porté à connaissance, afin que tous les effets soient contenus dans le périmètre ICPE de la centrale et notamment les effets de « rayonnement » en cas de feu sur le bord sud-est de notre stockage, nous proposons de déplacer la zone d'étalement dans cette partie comme vous pourrez le voir dans le plan ci joint

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Il n'est pas nécessaire que le projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
PAC en date du 09 mai 2021 ref projet ATC 21622 V1. attention en page 38 "conclusion", il y a une coquille sur le volume de bois du tas 1, merci de lire 32 460m3 comme dans les schémas d'implantation des pages précédentes

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Reyniel. le 19 juin 2023.

Signature



